

Le magazine des Finésiens



VILLE DE
FEIGNIES

FEIGNIES INFOS

**Au fort
de Leveau,
rénovation rime
avec insertion**
en page 4



Dossier
**La construction d'une unité
de méthanisation va commencer**

MAI À JUIN



• **1** Opération petit déjeuner français à l'épicerie solidaire • **2** La brocante livres et cd de la médiathèque, c'est vraiment de 0 à 99 ans ! • **3** Gabor et les chapeaux rouillés en résidence à l'Espace Gérard Philippe
 • **4** L'expomobile du photographe Eric Furia a permis de montrer dans les quartiers prioritaires ses portraits nés de rencontres avec les habitants des quartiers prioritaires • **5** Certains espaces verts publics bénéficient d'une convention d'écopâturage avec l'entreprise d'animaux exotiques Jaco : ici, des zébus près de l'église
 • **6** Atelier vannerie parents enfants au service jeunesse • **7** Les élèves de 6^e 2 du collège Jean Zay ont appris à reconnaître les polygones dans une toile de Kandinsky, avant de la reproduire. Leur projet mêlant art et géométrie constituera le support d'une enquête menée par les classes de CM2



Chères Finésiennes, chers Finésien,

Au fur et à mesure que se desserre l'étai sanitaire auquel nous sommes soumis depuis plusieurs mois, les perspectives d'un retour progressif « à la normale » dans les prochaines semaines, se précisent.

L'assouplissement des horaires de couvre-feu, désormais fixés à 23h, l'élargissement par étapes des jauges pour les spectacles, rencontres et autres manifestations – comme les fêtes d'école et la ducasse – permettent d'être raisonnablement optimistes sur l'issue de cette pandémie.

Il faudra cependant du temps pour que les clubs et associations remobilisent leurs membres et retrouvent le niveau d'activités tel qu'il était avant la crise. En septembre, Le traditionnel forum des associations, proposé sous une forme différente, permettra aux dirigeants de mettre en avant et de mieux faire connaître nos structures finésiennes, notamment culturelles et sportives.

Rappelons que malgré une pandémie qui a entraîné une stagnation générale des activités associatives, les élus n'ont pas souhaité diminuer le niveau des subventions et ont décidé de les maintenir au même niveau que celui de 2020.

J'en profite pour tordre le coup à une rumeur qui voudrait que la commune aurait bénéficié de la pandémie en supportant des dépenses moindres

(par exemple des économies de chauffage dans nos écoles...). Il n'en est rien. Cette crise a bien entraîné des dépenses imprévues conséquentes pour notre collectivité, comme pour toutes les autres, ne serait-ce que par le coût supporté par la ville pour la quarantaine d'agents mis en congé forcé pendant plusieurs semaines.

Contrairement aux entreprises, ce coût n'est pas indemnisé par l'Etat !

Je ne peux terminer cet édit sans évoquer le devenir de Maubeuge Construction Automobile.

Le 30 mai 2020 la crainte était grande de voir l'entreprise amputée d'une partie de son activité. Cette crainte justifiait la mobilisation de notre territoire.

Le 9 juin dernier un accord signé par l'ensemble des syndicats et la direction a conforté le rôle et l'activité du site de Maubeuge.

Alors, même si l'entreprise est appelée à changer de nom, réjouissons-nous de cette bonne nouvelle car l'important est le maintien de l'outil de production dans le bassin de la Sambre ainsi que le recrutement à moyen terme de 350 emplois supplémentaires !

Restez vigilants et continuez à respecter les gestes barrière.

Patrick LEDUC
Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS 4

- Rénovation rime avec insertion au fort de Leveau
- La friperie solidaire est ouverte à tous

ACTUALITÉS 5

- Mobilisation contre la désertification médicale
- Sécurité : les contrôles de vitesse renforcés
- Le chiffre du mois

ACTUALITÉS 6

- 150 mélèzes abattus
- Des jeunes accompagnent les personnes âgées
- La Ville n'est pas autorisée à ouvrir un centre de vaccination

DOSSIER 7

Construction d'une unité de méthanisation

FOCUS 11

Vers la création d'un centre municipal de santé

LIBRE EXPRESSION 12

DANS LE RÉTRO 12

La salle de sports
Fernand Leblanc

INFOS PRATIQUES 13

- Etat civil
- Collecte des encombrants
- Collecte des déchets verts

ACTUALITÉS 14-15

- Ateliers djembé
- Le Cmj collecte des fournitures
- Coup de pouce Cla
- Souvenir de la déportation

AGENDA 15



FEIGNIES INFOS 153 • Mai-Juin 2021

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies

Directeur de l'informatique et de la communication : N. Poulas
Responsable de la rédaction : A. Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, J. Williot, B. Jouniaux,
D. Nekkah, C. Crétinoir, J. Parent, G. Gaberthon, E. Danneels.

www.ville-feignies.fr

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : A. Dehoze et F. Chambre
Ont contribué à ce numéro : G. Parée, M. Valansomme
Conception graphique : Agence 360°
Impression : Roué Jeumont - Imprimeur certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires - Distribué gratuitement à domicile par les agents municipaux.
Contact : communication@ville-feignies.fr 03 27 68 39 04

Pour 39 salariés accompagnés par le centre communal d'action sociale, rénovation rime avec insertion au fort de Leveau

Depuis 1992, le fort de Leveau accueille un chantier d'insertion qui participe activement à la remise en état du site.

Associés à tous les projets muséographiques et de restauration, les ouvriers du chantier occupent une place centrale dans l'avancée des projets. Peinture, maçonnerie, ferronnerie, entretien des espaces verts, menuiserie sont autant d'activités effectuées par les 20 ouvriers en contrat sur le site pour 26 heures par semaine.

Objectif emploi pour 39 personnes

En 2017, le chantier d'insertion est intégré au service d'accompagnement à l'emploi de la direction des solidarités du pôle éducation citoyenneté et solidarités de la Ville de Feignies. Le Ccas a conventionné avec la Ville de Feignies pour effectuer des chantiers mobiles (entretien du cimetière, propreté urbaine au sein du quartier prioritaire, valorisation du patrimoine culturel et historique...)

En 2020, 39 salariés ont été accueillis. (8 femmes et 31 hommes).

56 % des salariés du chantier étaient sans diplôme, 29 % avec un diplôme non reconnu et 15% un diplôme de niveau IV (bac ou brevet de technicien). L'un des objectifs de l'accompagne-



Les murs d'entrée ont retrouvé leur forme d'origine

ment réalisé par l'équipe du Ccas et les encadrants techniques est de lever les « freins externes à l'emploi » : mobilité (permis de conduire, véhicule...), logement, difficultés financières, garde d'enfants, difficultés administratives, santé physique et psychologique.

Il s'agit également de favoriser la capacité d'adaptation au monde de l'entreprise et l'acquisition de savoir-faire technique, construire et valider un projet professionnel et chercher

des solutions de retour à l'emploi. 14 salariés ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel (Pmsmp) en 2020.

Les résultats sont positifs malgré une année particulière en raison de la covid. En effet, on enregistre 25 % de sorties positives en emploi durable (CDI, CDD plus de 6 mois...) et 60 % de sorties dynamiques (embauche en CDD sans aide publique, entrée en formation qualifiante...).

Ouverte à tous, la friperie solidaire soutient les plus modestes et contribue à une consommation plus vertueuse



Une boutique de vêtements comme une autre, gaie et pleine de couleurs, qui donne envie de fureter dans les rayons pour choisir un bijou ou des chaussures, voilà la première impression une fois le seuil franchi.

Et pourtant, elle a quelque chose en plus, cette boutique. C'est la friperie solidaire ouverte depuis le 2 juin sur la place du 8 mai 1945.

Alimentée par les dons de particuliers, elle propose à tous des vête-

ments pour enfants et pour adultes, femmes ou hommes, à des tarifs très attractifs (2 € le pull ou les chaussures, 1 € le pantalon ou le T-shirt...).

Le magasin a été entièrement aménagé par les ouvriers du chantier d'insertion et du centre technique municipal.

Les lycéennes de Placide Courtoy ont contribué au démarrage par un premier apport de vêtements.

Patrick Leduc, maire de Feignies, a souligné la pertinence de ce nouveau mode de consommation, solidaire envers les plus modestes et respectueux de l'environnement, avant de procéder à l'inauguration en présence du délégué du préfet et d'un représentant de l'Amvs.

Contact : Centre communal d'action sociale,
03 27 66 08 46
La friperie solidaire est ouverte à tous,
sans conditions de ressource.
• Lundi de 13h30 à 16h30
• Mercredi de 9h à 11h30 et 13h30 à 16h30

Toute la Sambre-Avesnois se mobilise contre la désertification médicale

« Impressionnante mobilisation ». Ce sont les mots de Christelle Massin, en ouverture du journal de France 3, samedi 29 mai au soir. Cette matinée de mobilisation contre les déserts médicaux fut une très belle réussite.

Merci à toutes et tous pour votre venue qui contribuera à faire bouger les choses. Merci aux personnels de santé, merci aux élus, maires, présents. Cette présence massive montre surtout que les gens sont sensibles à cette problématique de manque de médecins, spécialistes, dentistes, etc... et qu'il y a de forts besoins en matière de santé.

Une journée nationale en octobre

Nous continuerons d'interpeller et de mobiliser car cette problématique touche malheureusement de nombreux territoires en France. Nous allons créer, en octobre pro-



Le 29 mai, lors de la mobilisation à Aulnoye-Aymeries

chain, partout en France, la journée nationale de lutte contre les déserts médicaux. Nous irons jusqu'au bout pour que ce débat s'insère dans la

future élection présidentielle de 2022. Il en va de la santé de nos habitants.

Les contrôles de vitesse renforcés à la demande de la municipalité, suite aux signalements de riverains

La municipalité est attentive aux faits d'insécurité qui lui sont signalés par les habitants.

La commission sécurité, présidée par Alain Durigneux, adjoint au maire - logement - sécurité et propreté urbaine, se mobilise pour la sécurité routière, notamment en demandant à la Police nationale de renforcer son action contre la vitesse excessive et les voitures stationnées anarchiquement.

Elle rappelle que les stationnements sont interdits sur les trottoirs, et qu'il



Radar pédagogique, rue de Blaton

En 2 heures 30, 139 véhicules ont été contrôlés en excès de vitesse route de Valenciennes, avec une vitesse la plus élevée de 107 km/h.

En 2 heures, 15 véhicules en excès de vitesse rue de Keyworth, avec une vitesse la plus élevée de 74 km/h.

En 3 heures, 115 véhicules en excès de vitesse rue P. Deudon, avec une vitesse la plus élevée de 98 km/h.

Ces contrôles draconiens seront poursuivis. Ils peuvent paraître sévères mais sont indispensables pour la sécurité et le bien-être des habitants de Feignies et de leurs enfants.

Le chiffre du mois

98
km/h
au lieu de 50

Un excès de vitesse constaté rue Paul Deudon par la Police nationale.

est important de laisser un passage suffisant pour les personnes en fauteuil roulant ou avec des poussettes.

Contrôles de vitesse automatisés et stationnement gênants verbalisés

Les Asvp verbalisent les véhicules stationnés en infraction, de même que les incivilités de parents aux abords des écoles.

Suite aux signalements de riverains, la Police nationale a effectué des contrôles de vitesse rue Pasteur, de Blaton, de Keyworth, J. Jaurès, P. Deudon et route de Valenciennes.

Participation citoyenne

La Municipalité souhaite donner une nouvelle impulsion au dispositif de la participation citoyenne, qui permet de créer une synergie dans les relations entre la Police nationale, les Asvp, les élus et les habitants référents.

Pour tout renseignement, veuillez contacter M. Durigneux en mairie au 03 27 68 39 00

Pour tenter d'endiguer la prolifération des scolytes, 150 mélèzes ont été abattus dans le parc de la coulée verte

Fragilisés par trois années consécutives de sécheresse, les épicéas et les mélèzes sont attaqués par une espèce de petit insecte appelée scolyte.

Ces coléoptères sont de plus en plus nombreux en raison du réchauffement climatique et des hivers moins rigoureux. Leurs cycles de reproduction sont passés de deux à trois par année.

L'épidémie se développe en Europe, et l'Avesnois n'y échappe pas.

Des arbres qui deviennent dangereux

Le scolyte mesure à peine 2 millimètres de long. Il se cache dans l'écorce en la perçant et creuse des galeries en dessous. La sève ne montant plus au printemps, les conifères sont affaiblis et dépérissent. La cime brunit. À terme, l'arbre meurt et menace de chuter.

C'est la raison pour laquelle la municipalité vient de faire abattre plus de 150 mélèzes dans le sous-bois du parc de la coulée verte. Pour des raisons de sécurité et également pour éviter la prolifération d'arbre en arbre.



Quelques arbres dangereux du parc de la médiathèque ont aussi été abattus

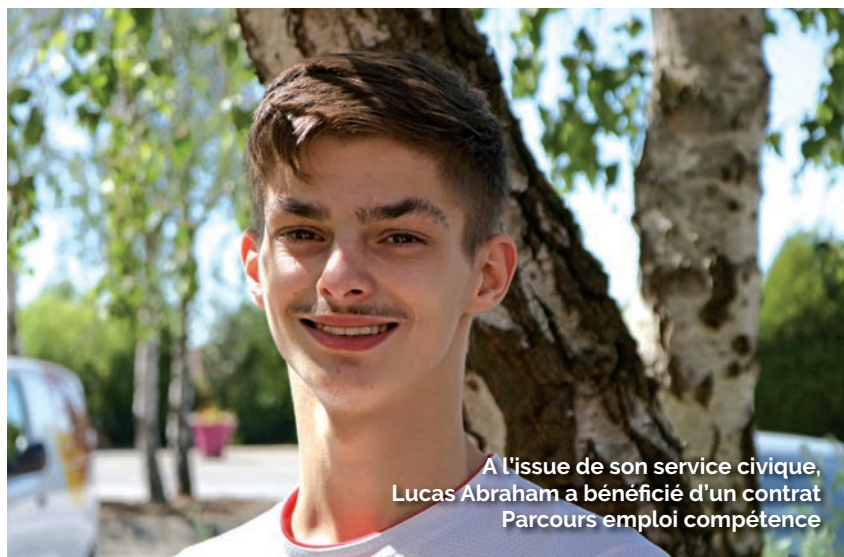
Afin d'essayer d'endiguer cette contamination, la municipalité engage simultanément des moyens de lutte en installant des pièges à phéromones.

Ces appâts contenant des attractifs hormonaux attirent les insectes dans des pièges, et les empêchent de se reproduire.

Cette lutte biologique intégrée (LBI) permettra de réduire un peu la population de ces insectes ravageurs.

De nouveaux arbres seront plantés en compensation, afin de répondre aux multiples problématiques du réchauffement climatique.

Des jeunes finésiens en service civique pour accompagner les personnes âgées



A l'issue de son service civique, Lucas Abraham a bénéficié d'un contrat Parcours emploi compétence

La pandémie de Covid 19 a confirmé combien le contact et le soutien sont essentiels pour accompagner les aînés et les personnes fragilisées.

Trois jeunes Finésiens ont effectué leur service civique au Centre communal d'action sociale en assurant avec enthousiasme cette mission.

Appels téléphoniques, visites à domicile, accompagnement avec la navette municipale pour des courses ou des visites médicales : la disponibilité et le sourire de Colin Grégoire, Franck Denis et Lucas Abraham furent très appréciés des Finésiennes et Finésiens.



La Ville de Feignies n'est pas autorisée à ouvrir un centre de vaccination contre la Covid 19

Les travaux avaient été rapidement réalisés par les agents municipaux dès le mois de janvier, au moment même où les communes étaient appelées à ouvrir des centres de vaccination.

Les installations sont bien conformes aux exigences sanitaires et logistiques. Cependant, l'Agence régionale de santé préfère ne pas multiplier les centres de vaccination dans le Val de Sambre.

C'est pourquoi Feignies, jugée trop proche d'Hautmont et Maubeuge, n'a pas été retenue.

Des questions sur la vaccination ?
Téléphonez au 0 800 26 52 26 de 9h à 12h du lundi au vendredi (numéro vert gratuit mis en place par la Ville de Feignies)

Le projet de création d'une unité de méthanisation se concrétise sur la zone d'activités de La Marlière



Une voirie provisoire d'une longueur de 800 m a été créée pour permettre le commencement des travaux de l'unité de méthanisation. Au fond à droite, la RD 649 au hameau des Mottes

Le projet de création d'une unité de méthanisation sur la zone d'activités de La Marlière

méthanisation se concrétise

Construire une unité de méthanisation sur le territoire du Val de Sambre : le projet ne date pas d'hier puisque la première délibération de l'Agglo à ce sujet date de 2012. Aujourd'hui, les travaux commencent par l'aménagement des accès sur la zone de La Marlière, à Feignies, près de la RD 649.

Michel Duveaux, vice-président de l'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre se souvient de l'étude de faisabilité alors menée à l'initiative de l'Agglo, à un moment où la méthanisation n'était pas aussi répandue qu'aujourd'hui. C'est à ce jour la seule unité de méthanisation en France où l'Agglomération est partenaire en tant qu'actionnaire du groupement constitué d'agriculteurs qui investit dans ce projet de 12 millions d'euros.

Un projet innovant et à haute valeur environnementale, qui vise à protéger la planète

Dans les Hauts-de-France, 50 unités de méthanisation fonctionnent ac-

tuellement, une trentaine sont en construction.

L'unité de méthanisation de la Marlière est un projet innovant et à haute valeur environnementale, qui vise à protéger la planète en empêchant l'émission de 3 000 tonnes de CO₂ par an.

Luc Dessars, agriculteur, préside la SAS Same (Sambre Agriculture Méthanisation Environnement) et porte avec enthousiasme le projet avec seize autres agriculteurs de Sambre-Avesnois.

Il souligne l'aspect économique de l'unité qui vise d'abord à mettre en valeur des produits qui ne le sont pas habituellement.

Si la forme juridique est celle d'une société par actions simplifiée, la philosophie est plutôt celle d'une coopérative car les actionnaires sont égaux en capital et en voix.

Le projet d'unité de méthanisation est le fruit d'une longue co-construc-

tion entre les agriculteurs, l'Agglo, la Ville de Feignies, la Région Hauts de France, l'État au travers de la Chambre d'Agriculture et en concertation avec les associations de protection de l'environnement. L'Agglo a pris en charge les frais d'étude et de faisabilité, mais la SAS Same est une entreprise privée qui a des objectifs de rentabilité.

L'unité emploiera trois personnes, et induira une dizaine d'emplois indirects (transport des apports de déchets verts).

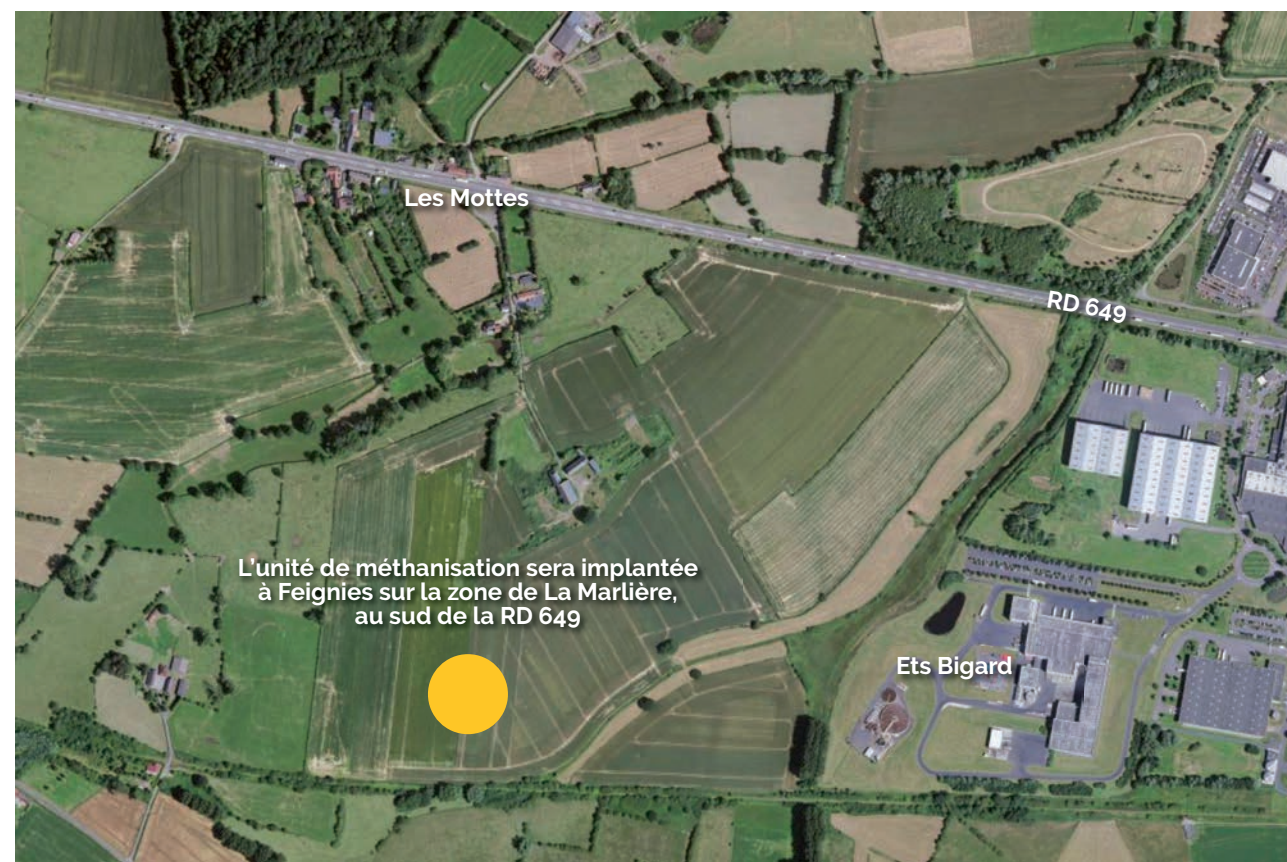
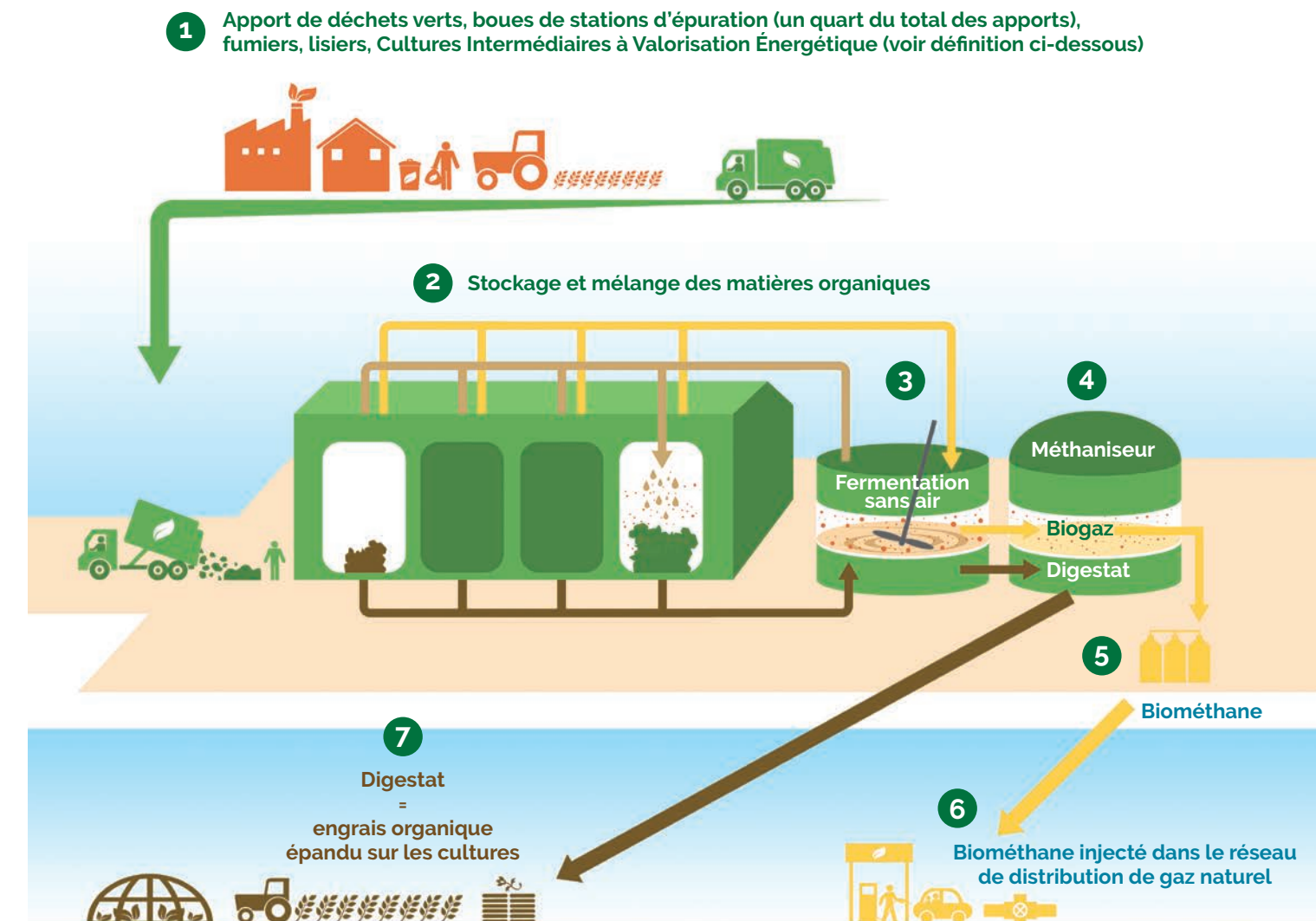
L'unité produira l'équivalent de la consommation annuelle de gaz de 1 200 foyers pour le chauffage et la production d'eau chaude

Le principe de fonctionnement est la fermentation sans air (anaérobie), pendant 40 jours, de matière organique, à une température de 40° à 50° C, pour produire du biogaz.

Cette matière organique est composée de :
• fumiers, lisiers

SUITE EN PAGE 10 ►

L'unité de méthanisation : comment ça marche ?



Définitions

Biogaz
Gaz produit par la fermentation de matières organiques en l'absence d'oxygène. Il est composé principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Une fois purifié, le biogaz devient du biométhane.

Digestat
C'est l'un des deux produits issus du processus de méthanisation (digestion sans oxygène) de matières organiques. Il s'agit d'un résidu solide ou liquide composé d'éléments organiques non dégradés et de minéraux. L'autre produit est le biogaz.

Méthaniseur
Également appelé digesteur, il s'agit de la cuve dans laquelle les déchets organiques sont transformés en biogaz et en digestat.

Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique (CIVE)
Culture implantée et récoltée entre deux cultures principales dans une rotation culturale. Les CIVE sont récoltées pour être utilisées en tant qu'intrant dans une unité de méthanisation agricole. De plus, elles protègent le sol de l'érosion et du lessivage, et régulent l'évaporation.
Source : www.ademe.fr



- • déchets verts issus des déchetteries
- cultures intermédiaires (CIVE, voir la définition en page 9).
- boues de stations d'épuration pour un quart du total

A terme, les déchets fermentescibles ménagers pourraient aussi être utilisés.

Le biogaz peut servir à produire de l'électricité au moyen de générateurs, ou être épuré en biométhane pour être injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel.

C'est cette seconde option qui sera mise en œuvre à Feignies.

230 m³ par heure seront produits par l'unité de méthanisation de la Same, et consommés localement sur le territoire. C'est l'équivalent de la consommation annuelle de 1 200 foyers pour le chauffage et la production d'eau chaude.

La production de gaz génère du digestat, un « sous-produit » qui porte mal son nom puisqu'il constitue un excellent engrais organique qui est épandu sur les champs pour les fertiliser. Il remplace avantageusement l'azote minéral car il est directement assimilable par les végétaux. Il préserve donc les sols et les champs captants.

Le digestat est désodorisé et stocké sur le site de l'unité de méthanisation sous forme liquide en attendant d'être utilisé par les agriculteurs.

La méthanisation constitue un processus vertueux, puisqu'il valorise des produits qui ne l'étaient pas jusqu'alors.

Un intérêt environnemental

Dans l'esprit de la 3^e révolution industrielle qui prône une « écologie constructive », le biogaz est une énergie renouvelable qui évite d'autant l'utilisation d'énergies et limite l'émission de CO₂.

Elle permet :

- une double valorisation de la matière organique et de l'énergie ; c'est l'intérêt spécifique à la méthanisation, par rapport aux autres filières ;
- une diminution des émissions de gaz à effet de serre par substitution à l'usage d'énergies fossiles ou d'engrais chimiques ;
- un traitement possible des déchets organiques gras ou très humides, non compostables en l'état ;
- une limitation des émissions d'odeurs du fait de digesteur hermétique et de bâtiment clos équipé de traitement d'air.

Un intérêt économique

La méthanisation permet une diminution de la quantité de déchets organiques à traiter par d'autres filières et donc une baisse du coût de traitement des déchets verts (et peut-être ménagers, à l'avenir).

Un intérêt pour les agriculteurs

Pour les agriculteurs, la méthanisation est un investissement important, à la fois sur le plan financier, et sur le plan personnel pour le temps et l'énergie consacrés au montage du projet. Cela peut freiner l'engage-

ment des agriculteurs. La méthanisation permettra de diversifier leurs sources de revenus, mais aussi de valoriser leur exploitation sur le plan économique et écologique dans un contexte d'agribashing, et de maintenir l'agriculture locale.

C'est aussi une manière de réconcilier la culture de la campagne et la culture de la ville, qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent dans la Sambre-Avesnois.

Après avoir œuvré ensemble à l'aboutissement du projet, les agriculteurs saluent le travail de l'Agglo et réciproquement.

La concertation en amont avec les agriculteurs et les associations de protection de l'environnement, ainsi que le niveau d'exigence et l'adaptabilité dont ont fait preuve les différents acteurs ont conduit à faire accepter le projet.

Le projet, conforme au PLUi, est implanté au plus près à 360 m des habitations.

La consultation du public lors de l'enquête réglementaire s'est très bien passée, ce qui est plutôt rare dans ce type de projet.

Enfin, la construction de l'unité de méthanisation a déjà eu un effet inattendu très intéressant : l'Université de Valenciennes va développer à l'IUT de Maubeuge une formation sur les bio-énergies. Ce sera la seule de toute la Région des Hauts de France.

Voilà qui devrait encore accroître la culture et le savoir-faire de l'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre et de la Ville de Feignies pour préserver l'avenir de la planète.



Au centre, la voirie provisoire, vue depuis la RD 649.
Au fond, la ferme des Mottes

Des réponses à vos questions

Y aura-t-il des nuisances olfactives ?

Le nouveau procédé de fermentation 2.0 ne génère pratiquement pas d'odeurs. La fermentation se produit en l'absence d'oxygène, dans des méthaniseurs étanches. Les bâtiments de stockage sont sous une atmosphère en dépression et les odeurs traitées par des filtres. Les camions d'intrants sont bâchés.

Le passage de véhicules de transport va-t-il augmenter ?

Non. Les véhicules de transport de déchets verts ou de fumiers et lisiers

empruntaient déjà les routes auparavant.

Située loin des centre-ville, l'unité de méthanisation ne générera pas de trafic de camions ou tracteurs en ville.

Proche de la RD 649 l'unité sera très accessible pour le transport des intrants (déchets verts, fumier...) et des produits (digestat).

Combien de temps vont durer les travaux ?

Entre 12 et 14 mois à partir de juin 2021.

La Ville de Feignies change de stratégie et s'oriente vers la création d'un Centre Municipal de Santé



Faute de professionnels voulant s'engager dans la démarche, la Ville de Feignies n'a pu concrétiser son projet de maison de santé. Pour mieux répondre aux enjeux de santé des Finésien(ne)s, elle mène depuis plusieurs mois une réflexion sur la création d'un **Centre Municipal de Santé**. L'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France l'accompagne dans cette démarche.

Le 15 mars 2021, Patrick Leduc, maire de Feignies et Eric Lavallée, maire-adjoint, ont rencontré les services de l'ARS afin de faire un point sur la possibilité d'ouvrir un Centre Municipal de Santé.

Le 23 mars, une deuxième réunion avec l'ARS a permis de définir les différentes étapes :

- L'étude de faisabilité financée par l'ARS débutera en septembre 2021.
- Diagnostic du territoire.
- Rédaction du projet de santé.
- Recrutement des médecins.

Un diagnostic de santé sera financé et réalisé avec l'aide de l'Agence Régionale de Santé. C'est sur ce diagnostic que les élus s'appuieront pour créer et développer le projet.

L'objectif est d'ouvrir une structure de proximité qui réponde aux préoccupations de la population, des élus et des professionnels en particulier en matière d'accès aux soins.

Analyse préalable de l'offre et bon dimensionnement

Il est obligatoire de s'appuyer sur une analyse préalable de l'offre de soins du territoire. Il importe de bien dimensionner l'of-

fre de soins. C'est-à-dire, d'établir un budget prévisionnel équilibré entre les recettes générées par les actes des soins et les financements auxquels sont éligibles les centres de santé, et les dépenses, dont les principales sont liées à la dimension de l'équipe (personnel administratif, soignant et non soignant). Il faut prévoir un accueil professionnalisé. Le bon dimensionnement de la structure est essentiel pour que le centre ne soit pas déficitaire.

Des médecins recrutés en libéral ou directement par la ville

Le recrutement des professionnels pourra se faire en libéral ou par des contrats publics, avec la ville comme employeur.

Un projet de santé et un règlement intérieur doivent être élaborés avec les professionnels de santé du futur centre et déposés à l'ARS.

Les atouts d'un centre de santé

Un centre de santé polyvalent présente de nombreux intérêts :

- Il permet l'accès aux soins de tous.
- Il assure une bonne qualité des soins grâce à la coordination des professionnels.

- Il permet de développer des actions de promotion de la santé.

Du côté des usagers, les centres de santé favorisent l'accès financier (secteur 1, tiers payant et souvent dispense totale d'avance des frais par conventionnement avec les organismes complémentaires). Ils accueillent tous les publics, notamment les bénéficiaires de la couverture maladie universelle et de l'aide médicale d'État.

Deux points de vigilance sont soulignés par l'ARS :

- Le temps de gestation d'un centre de santé est long,
- Les locaux mis à disposition par la ville doivent être adaptés au projet de santé et non l'inverse.

L'objectif de la ville est clair : lutter contre la désertification médicale, en salariant si besoin des médecins, pour assurer la permanence du Centre Municipal de Santé.

Pour la liste

Feignies... de tout cœur !

Eric LAVALLÉE

Après de longs mois de confinement, il semble que la situation en France s'améliore et peu à peu, les décisions gouvernementales nous permettent de reprendre progressivement et sous conditions, les activités.

Restons néanmoins très prudents et continuons à appliquer les gestes barrière, et favoriser la vaccination désormais ouverte à tous. La ville installe régulièrement des chapiteaux pour venir en aide aux professionnels de santé, le centre de vaccination prévu au gymnase Ladoumègue n'ayant pas reçu l'autorisation préfectorale d'ouverture pour cause de surnombre de centres !

Les travaux ont repris : c'est ainsi que sous l'égide de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre (maître d'œuvre) et la ville de Feignies, les travaux d'assainissement de la rue Guynemer et une partie de la rue A. Dubois ont commencé.

Démarrage également du chantier d'aménagement de la zone de la Marlière, en prolongement de celle de Grévaux les guides, qui va permettre d'accueillir, notamment, les fournisseurs de M.C.A. mais aussi un site de méthanisation.

Début des travaux d'isolation thermique et poursuite de l'accessibilité des bâtiments communaux, conformément à nos engagements de mandat.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons été contraints d'annuler le traditionnel Banquet des aînés rassemblant chaque année environ 400 convives dans une ambiance festive.

Sous l'égide de Mme Monier, Adjointe aux personnes âgées, le budget de cet événement va donc bénéficier à l'ensemble de nos aînés, soit environ 1400 personnes, qui se sont vu offrir des bons d'achats chez les commerçants finésiens, adhérents de l'UACF. Saluons cette belle initiative.

Bel été à tous !

Pour la liste

Vivons Feignies

Frédéric BAK

Texte non parvenu

De la salle de sports de l'école des filles à la salle Fernand Leblanc



Fête du club de gymnastique « La Fraternelle »,
Date non connue mais vraisemblablement années 1930-40



La salle Leblanc aujourd'hui
dans la cour de l'école Marie Curie



ÉTAT CIVIL

AVRIL-JUIN 2021

NAISSANCES

Aydem Hardelin, Naïl Maslouhi, Andréa Grzegorzewski

PACS

Camille Gillon et Dimitri Lamart

MARIAGES

Tatiana Alliot et Sylvain Grégoire, Marine Campin et Mehdi Carles, Shirley Soufflet et Stefano Pinelli

DECES

Mohamed Ghorifa, Gaston Matthieu, Claudia Seling vve Gallet, André Oudaer, André Saint-Paul, Jean-Claude Sioncke, Josiane Gallez ép. Descamps, Roger Carrière, Emilie Carpentier vve Moins, David Demade, Clémence Bonmariage vve Renaux, Mariette Georges vve Tacquenier, Francine Boulard vve Lucas

MAIRIE DE FEIGNIES • TÉL. 03 27 68 39 00

Horaires d'ouverture



- **Hôtel de ville** Place Charles de Gaulle
- **Accueil**
 - du lundi au samedi de 8h30 à 12h
 - du lundi au vendredi de 13h30 à 17h sur rendez-vous

• Service urbanisme

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h sur rendez-vous
- le samedi de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous



- **Pôle Education - Citoyenneté et Solidarités** au Centre Emile Colmant, rue Derkenne • Tél. 03 27 66 08 46
Centre communal d'action sociale
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 - sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Site internet : www.ville-feignies.fr

SÉCURITÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC 24H SUR 24 • TÉL 03 27 68 53 40

SAMU TÉL. 15 • POLICE TÉL. 17 • POMPIERS TÉL. 18

CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
M. Docquier G.	106, rue R. Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Poivre J.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Pruvost-Sioncke C.	8, rue Ardaux	07 61 41 92 90
M. Rodrigues B.	68, rue Henri Barbusse	06 26 66 79 96
Mme Saintpaul C.	106, rue R. Salengro	06 09 48 54 90
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00
M. Wilmart S.	16, rue Louise Parée	06 72 20 14 54



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veuillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min) qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde. ou www.servigardes.fr



MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Pendant les heures de fermeture habituelles des cabinets :
Médi'ligne 59

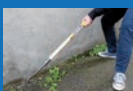
Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composez le 15 (Samu)



INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts ou ménagers est interdit. Il est passible d'une amende de 450 € (art. 131-13 du code pénal).



DÉSHERBAGE DES TROTTOIRS

La commune effectue le désherbage des caniveaux. Elle remercie les propriétaires ou locataires riverains de bien vouloir désherber le trottoir devant leur habitation.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir UNIQUEMENT la veille de la collecte.

SECTEUR 1
Lundi 26 juillet
et mercredi 13 octobre 2021

SECTEUR 2
Mardi 27 juillet
et jeudi 14 octobre 2021

Pour connaître votre secteur :

03 27 53 01 00

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Jusqu'au 31 octobre, je contacte les Ateliers du Val de Sambre :
03 27 63 00 07
(du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou
dechetsverts@ateliersduvaldesambre.fr

• **Les déchetteries** : déposez-y gratuitement vos tontes, taille de haies et d'arbustes dans la limite d'1 m³ par jour.

• **Le compostage** : bénéficiez d'un composteur de 400 l pour 20 € seulement ou de 800 l pour 40 €. www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Les cours ont enfin repris à l'école de danse, de musique et aux arts plastiques



Les élèves de l'école de danse ont reçu la visite de Patrick Leduc, maire de Feignies

Les cours de danse, d'arts plastiques et de musique ont enfin pu reprendre, pour la plus grande joie des élèves et professeurs. Même si certains cours de musique avaient pu avoir lieu à distance, rien

ne remplace une véritable présence humaine.

Les élèves de l'école de danse et de l'école de musique ont reçu la visite de Patrick Leduc, maire de Feignies, le jour de la reprise, le 25 mai.



Ateliers djembé avec Africa Kids les 10 et 14 juillet

Des ateliers de sensibilisation au djembé seront proposés par l'association Africa Kids dans le cadre de « Nos quartiers en fête », le 10 juillet au terrain Cypréaux et le 14 juillet aux Explorateurs (rue Kamette).

Voir le programme en page 16



Calculettes et clé usb pour les enfants scolarisés à Feignies ou à l'extérieur qui entrent en sixième

La municipalité offre une calculatrice et une clé usb aux élèves de CM2 qui entrent en sixième.

Cette année, la distribution aura lieu dans les écoles Louis Pergaud, Marie Curie et Jean Lurçat le 25 juin.

Les enfants de CM2 qui résident à Feignies mais sont scolarisés à l'extérieur sont invités à venir retirer leur calculatrice et clé usb au Ccas à partir du 28 juin de 8h30 à 17h, sur présentation d'un certificat de scolarité.

Renseignements :

Direction de l'éducation de la Ville de Feignies, au Ccas, rue Derkenne
g.paree@ville-feignies.fr
03 27 66 08 46



Le Conseil municipal des jeunes collecte des fournitures scolaires pour les enfants de Gambie

Le Conseil municipal des jeunes organise une collecte de fournitures scolaires (cartables, trousse, crayons...) au profit de l'association Africa Kids, en faveur des enfants de

Gambie, du 28 juin au 6 juillet dans les écoles de la commune et au collège Jean Zay. Le dépôt d'objets se poursuivra jusqu'au 31 août au Centre communal d'action sociale, rue Derkenne.

Une aide à la scolarité pour les collégiens à l'Espace jeunes Nelly Caudron



Une aide à la scolarité pour les collégiens fonctionnera à la rentrée de septembre les mardi et vendredi de 16h30 à

18h à l'Espace jeunes Nelly Caudron. Inscriptions sur MyPérischool.

<https://feignies.myperischool.fr>
Code commune : MTRN8AH

Les enfants « petits parleurs » osent s'exprimer grâce au Coup de pouce Cla



Depuis le début de l'année 2021, le dispositif Coup de pouce Cla est de nouveau déployé à l'initiative de la Ville de Feignies dans deux écoles maternelles.

Il s'agit d'accompagner les enfants « petits parleurs » tous les soirs,

après l'école, afin de les aider à oser prendre la parole et s'exprimer. Cinq enfants étaient accueillis à l'école G. Tortel, et trois à l'école E. Triolet

Lors de la cérémonie de clôture, les enfants ont reçu un livre et des jeux pédagogiques sur le langage.



Le service enfance, jeunesse et sports a maintenu le lien avec les enfants et leurs parents

Pendant les vacances de printemps, l'équipe du service enfance, jeunesse et sports a maintenu le lien malgré l'impossibilité sanitaire d'organiser les centres de loisirs en présentiel.

C'est donc sur le mode virtuel qu'un padlet a proposé tous les jours une activité familiale originale et différente aux enfants et à leurs parents. Des contes, des activités manuelles ou sportives, pour s'amuser, se détendre et se bouger !

Les vidéos restent visibles en ligne sur la chaîne Youtube Feignies jeunesse parentalité.

www.padlet.com/activitesjeunessefeignies/Parentalite

Souvenir des victimes et des héros de la déportation le 25 avril

76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer.

L'horreur des camps d'extermination et de concentration nazis vécue par les millions d'êtres humains qui en furent victimes, n'est pas une simple page documentaire de l'histoire du XX^e siècle. L'humanité y a été atteinte dans ce qu'elle a de plus sacré.

De nouvelles menaces nous rappellent la communauté de destin qui unit l'humanité au-delà des différences culturelles, ethniques ou religieuses et des antagonismes idéologiques, politiques ou économiques.

Face à ces périls, l'espoir réside dans l'engagement de tous et en particulier des jeunes générations, à l'exemple des déportés, au service de la liberté et vers des formes nouvelles de résistance et de solidarité.



Spectacles et animations : annulés, reportés, maintenus ?

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet www.ville-feignies.fr pour disposer d'une information mise à jour.

Elections régionales et départementales

Second tour le 27 juin de 8 h à 18h

Votre bureau de vote figure sur votre carte électorale. Vous devez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Nos quartiers d'été 2021

Les 10, 14, 17 et 24 juillet
Voir en page 16

La Foire du Terroir est annulée

En raison de la Covid 19, l'Uacf a décidé d'annuler la Foire du Terroir pour la 2^e année consécutive.

Course cycliste de la ducasse

Lundi 30 août - Centre ville

Départ à 17h - Cat. 3, 4 et cadets

Départ à 18h30 - Cat. 1 et 2

Présentation de la saison culturelle

Samedi 25 septembre - 20h

Espace Gérard Philipe
Participation 2 € - Uniquement sur réservation au 03 27 68 39 02 ou egp@ville-feignies.fr à partir du 1^{er} septembre

Horaires d'été à la médiathèque

Du 6 juillet au 6 septembre 2021

Ouvert sur rendez-vous
au 03 27 68 17 03

Mardi	13h30-18h
Mercredi	10h-12h 13h30-18h
Vendredi	13h30-18h
Samedi	9h-12h

Fermé du 26 juillet au 9 août

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ 2021 FEIGNIES



VILLE DE
FEIGNIES

10 juillet

Terrain Cypréaux

14 juillet

Les Explorateurs

17 juillet

Les Aviateurs

24 juillet

École Anne Frank



Feu d'artifice
Mercredi 14 juillet à 23h

Les Explorateurs
rue Fernand Kamette

**À partir de 14h, animations,
jeux pour enfants, buvette,
barbecue et petite restauration**

DJ à 18h



NOS
QUARTIERS
D'ÉTÉ

